

Prix Jean CLINQUART

Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes

(AHAD)

L'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes (AHAD),

L'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes (AHAD) a pour but et pour objet de favoriser une meilleure connaissance de l'histoire de cette Administration.

À cette fin :

- elle encourage et accompagne la rédaction d'articles et d'ouvrages consacrés au passé des administrations des douanes françaises et étrangères et encourage l'étude de sujets afférents à ce passé.
- elle édite elle-même une revue trimestrielle (les cahiers d'histoire des douanes et droits indirects)
- elle identifie les collections et les collectionneurs et facilite les échanges entre collectionneurs.
- elle apporte son aide à la présentation des collections publiques ou privées et encourage les manifestations culturelles et les créations artistiques de nature à valoriser et promouvoir l'image et les missions de l'administration des douanes.
- elle participe à la constitution d'une mémoire future par la collecte d'archives orales, écrites, photographiques, audiovisuelles, numériques, etc. ainsi qu'à l'élaboration d'un inventaire général du patrimoine douanier.
- elle contribue à l'enrichissement des collections du musée national des douanes (MND), en recherchant, facilitant ou finançant en sa faveur l'acquisition de tous documents iconographiques, objets divers, ou œuvres d'artistes retraçant le passé ou le présent de l'administration des douanes.
- elle encourage la fréquentation du MND et le développement de ses activités et de son rayonnement par toute action d'information, de promotion, d'élaboration, et de diffusion de documents ou d'objets ainsi que par l'organisation de toute démarche ou conférence de nature à favoriser la connaissance du musée et de ses collections.

- elle participe à la conception et à la mise en œuvre de la politique culturelle et muséographique du M.N.D.

Contacts :

AHAD - Ecole Nationale des Brigades des Douanes / Rue du Jura / 17 000 LA

ROCHELLE Courriel : ahad.contact@gmail.com ou ahad-enbd@douane.finances.gouv.fr

Marc FRADET, président de l'AHAD : fradet.marc@neuf.fr

Roland GIROIRE, vice-président : rjgiroire@orange.fr

Bruno COLLIN, vice-président : collin_bruno@yahoo.fr

Présentation du prix Jean CLINQUART

Le prix d'histoire douanière créé par l'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes (AHAD), est destiné à susciter, encourager et promouvoir des travaux de recherche et de réflexion à caractère historique, qui contribuent à faire progresser les connaissances du passé de l'administration des Douanes (avant 1961) et des réglementations que cette administration est chargée d'appliquer, et soient riches d'enseignements pour le présent ou pour l'avenir.

Il s'adresse aux étudiants de master 2, aux thésards, et aux inspecteurs-élèves de l'école nationale des douanes de Tourcoing. Sa fréquence est annuelle.

Le nom de Jean CLINQUART a été donné au prix d'histoire douanière, en hommage à ce haut fonctionnaire des douanes, décédé en 2010, et qui a notamment exercé les fonctions de directeur à Valenciennes, à Paris, et de l'école nationale des douanes.

Il fut le co fondateur de l'AHAD, et l'auteur de nombreux ouvrages et articles ayant trait à l'histoire des douanes.

Règlement du prix

Article 1

Afin de susciter, encourager et promouvoir des travaux de recherche et de réflexion à caractère historique, juridique ou économique touchant au passé et au présent de l'administration des douanes et droits indirects, il est institué par l'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes un **prix "Jean CLINQUART"**.

Article 2

Les travaux concourant pour l'attribution du prix sont obligatoirement rédigés en français.

Article 3

Le prix Jean Clinquart peut récompenser :

- un auteur de mémoire de master 2 ou de fin d'études supérieures ;
- un auteur de thèse de doctorat ou d'un travail équivalent présenté au plus tard dans les trois années suivant la soutenance ;
- un auteur de mémoire de scolarité à l'école nationale des douanes ou d'un travail équivalent.

Article 4

Le jury comprend 7 membres :

- trois membres de droit : le président et les deux vice-présidents de l'AHAD ;
- une personnalité du ministère de l'économie et des finances ;
- trois personnalités qualifiées de l'Université.

Il est présidé par une personnalité de l'Université.

Article 5

Chaque candidat peut être représenté par un directeur de recherches qui fournit au jury toutes informations utiles.

Article 6

Les travaux doivent parvenir au secrétariat général de l'AHAD avant le 30 avril de chaque année.

Article 7

Les travaux restent la propriété de leur auteur, mais celui-ci autorise l'AHAD à les communiquer, les commenter, et les publier.

Article 8

Le montant des récompenses prévues à l'article 3 est de 3 000 Euros pour les travaux de doctorat, de 1 000 Euros pour les mémoires de master II, et de 500 Euros pour les mémoires de scolarité de l'école nationale des douanes.

NOTA :

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

École Nationale des Brigades des Douanes
Secrétariat général de l'AHAD
Rue du Jura
17 021 LA ROCHELLE Cedex 1

-

- Ils doivent comprendre :

·

- *une lettre de candidature avec les coordonnées postale, téléphonique et informatique du candidat ;*

- *un C.V. Sommaire sous format informatique*

- *la thèse ou le mémoire en deux exemplaires, sous format « papier » et « informatique » ;*

- *une copie du diplôme.*

-

CONTACT :

Monsieur Gilles BERTRAND
Inspecteur Régional
Tél. : 09 70 28 25 53 et 06 64 58 72 45
Courriel : gilles.bertrand@douane.finances.gouv.fr

Notice du chercheur

Cette notice a pour objectif d'aider les chercheurs qui se destinent à l'histoire de l'administration des Douanes. Elle expose les différents moyens d'accéder aux sources de l'histoire douanière.

Une bibliographie sommaire présente les principaux ouvrages et utilitaires.

En outre, le chercheur disposera sur le blog de l'AHAD « asso-ahad.blogspot.com » d'une présentation intégrale **des cahiers d'histoire des douanes édités par l'association depuis 1984.**

Le musée des Douanes de Bordeaux

Le Musée national des douanes est un musée public, qui a été créé à Bordeaux par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects en 1984. Il est actuellement sous cette même tutelle et relève donc du ministre délégué au Budget, finances, et commerce extérieur.

Le Centre de Documentation Historique (CDH) a été créé à l'ouverture du musée en 1984, afin de conserver, exploiter et mettre en valeur la documentation disponible sur l'histoire des douanes.

Il possède un fonds d'archives historiques douanières des 18e, 19e et 20e siècle. Classé et inventorié, il se compose de documents d'une grande richesse, ayant trait essentiellement au personnel des douanes mais aussi à l'organisation et à la législation de son administration. Il est régulièrement enrichi par des versements des directions des douanes, mais aussi par des dons de particuliers, et par l'AHAD.

Ainsi, le musée conserve des documents rares et exceptionnels, le plus souvent des pièces isolées illustrant la vie de l'administration, ainsi que des documents présentant un intérêt muséographique.

Le centre de documentation historique regroupe un certain nombre de registres du personnel (ou sommiers) et quelques dossiers individuels. Ces archives sont les seules à avoir fait l'objet d'un dépouillement et permettent ainsi de répondre aux demandes de recherches généalogiques.

Il conserve également des registres d'ordre et d'événements de quelques directions des douanes relatant les instructions données aux différents services ainsi que les événements survenus sur le terrain tels que les attaques et saisies, les rebellions, les actes de dévouement, etc.

Le CDH propose un certain nombre de prestations en répondant notamment aux demandes de recherches documentaires et généalogiques.

Les documents du CDH sont consultables uniquement sur rendez-vous et toute demande de recherche doit-être formulée par écrit.

Contact : *Musée national des douanes / Centre de documentation historique*

1, quai de la douane

CS 31472

33 064 BORDEAUX

Sandrine FAURE

tél : 05-56-48-82-84 / fax : 05-56-48-82-88 / documentation@musee-douanes.fr

Autres sources archivistiques

Outre le centre d'archives du Musée des Douanes, les sources archivistiques douanières se trouvent à disposition dans les centres d'archives nationaux suivants :

Centre Historique des Archives nationales (CHAN)

contact : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/>

11, rue des Quatre-fils, 75 003 PARIS ; tél : 01-40-27-64-19.

Regroupant des archives d'État sur plusieurs siècles, la matière historique douanière est largement abordée.

Service Historique de la Défense

contact : <http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/>

Ce service est basé sur différents sites : Vincennes, Cherbourg, Châtellerauld, Caen, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon.

Si l'administration des douanes n'a pas fait partie intégrante des corps de l'Armée, elle n'en a pas moins réalisé des missions, qui ont souvent été relatées dans les archives de la défense. De plus, les rapports entre douanes et armées, les tentatives de militarisation de cette administration, le renseignement militaire et la colonisation sont autant de sujets ayant trait à ces deux corps.

Centre d'Archives Economiques et Financières (CAEF)

contact : <http://www.budget.gouv.fr/caef>

471, avenue de l'Europe, 77 176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Ce centre d'archives conserve les dossiers historiques du ministère des Finances depuis le début du XIXe siècle.

Archives Nationales d'Outre Mer

contact : <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/>

29, chemin du moulin de Testas 13090 AIX-EN-PROVENCE

Ce centre conserve les archives des secrétariats d'État et ministères chargés, du XVIIIe siècle au XXe siècle, des colonies françaises ; les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie au moment des indépendances, entre 1954 et 1962, à l'exclusion des archives de gestion restées dans les pays concernés. L'administration des douanes ayant toujours suivi le déploiement des frontières, ce centre contient l'installation du service dans tous ces territoires.

Archives diplomatiques

contact : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere/archives-et-patrimoine/>

3, rue Suzanne Masson, 93126 LA COURNEUVE cedex

17, rue de Casterneau, 44 000 NANTES.

Situées sur deux sites, les archives diplomatiques évoquent souvent les tractations entre nations sur des accords douaniers, mais aussi le travail des consulats dans le domaine du commerce et des statistiques commerciales.

Archives privées et locales

Les chefs d'administrations ont souvent confondu les archives d'État avec leurs archives privées, il est donc possible de découvrir des archives douanières dans des fonds privés (archives de la famille Gréterin, par exemple). De même les archives locales (communales, départementales) peuvent révéler des surprises, par exemple les archives du maréchal Marmont léguées à la municipalité de Chatillon-sur-Seine recèlent de nombreux documents sur les douanes impériales.

Archives nationales dans d'autres pays

Les douanes françaises, présentes à certains moments sur différents points du globe, se retrouvent aussi dans les archives nationales de certains pays. Certains travaux l'ont démontré, en ce qui concerne les archives des douanes d'Indochine (archives nationales de Hanoï et d'Ho Chi Minh-Ville), mais aussi pour les douanes impériales en Illyrie (archives de Zagreb et de Ljubljana).

Bibliographie sommaire

Histoire générale de la Douane et utilitaires

BOY Jean-Claude, *L'administration des douanes en France sous l'ancien régime*, édition AHAD, 1976, 133 pages.

CLINQUART Jean, *La douane et les douaniers, de l'Ancien régime au Marché commun*,

édition Tallandier, 1990, 300 pages.

CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France sous la Révolution*, édition AHAD, 1978, 350 pages.

CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France sous le Consulat et l'Empire*, édition AHAD, 1979, 429 pages.

CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France sous la Restauration et la Monarchie de juillet (1830-1848)*, édition AHAD, 1981, 521 pages.

CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France de la Révolution de 1848 à la Commune (1848-1871)*, édition AHAD, 1983, 675 pages.

CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France sous la Troisième République (première période 1871-1914)*, édition AHAD, 1986, 742 pages, 2000, 482 pages.

CLINQUART Jean, *L'administration des douanes en France de 1914 à 1940*, édition CHEFF,

BORDAS Jean, *Les directeurs généraux des douanes*, édition CHEFF, 2004, 737 pages.

BOYE Michel, COUDIER Nelly, *Directeurs et directions des Douanes (1791-1945)*, édition AHAD, 2002, 317 pages.

Histoire locale1

BOYE Michel, *Gabelous en pays de Buch (1790-1914)*, édition Historique et archéologique d'Arcachon, 2000, 224 pages.

BOYE Michel, *La douane à Bordeaux*, édition AHAD, 1983, 73 pages.

BOYE Michel, *La douane de Bordeaux, un lieu, des hommes*, édition fédération historique du Sud-Ouest, 1999, 2000 pages.

CLINQUART Jean, *Douane et douaniers en Languedoc méditerranéen (1789-1939)*, édition AHAD, 1987, 98 pages.

CLINQUART Jean, *La direction des douanes de Valenciennes – deux siècles et demi d'histoire*, édition AHAD, 2006, 256 pages.

CLINQUART Jean, *Les services extérieurs de la Ferme générale à la fin de l'Ancien régime, l'exemple de la direction des Fermes du Hainaut*, édition CHEFF, 1996, 376

pages.

DESCOTES-GENON Jean, *Les douanes françaises et la contrebande sur le Guiers, en Chartreuse et à Miribel les Echelles des origines à 1860*, édition AHAD, 1994, 124 pages.

FERRER André, *Tabac, sel, indiennes : douanes et contrebande en Franche-Comté au XVIII^e siècle*, éditions PUFC et AHAD, 2002, 366 pages.

LAOT, A., *Histoire de la douane en Corse*, édition MARGE, 1987, 189 pages,

LARGUIER Gilbert, *Douaniers, États et frontières dans l'Est des Pyrénées de l'Antiquité à nos jours*, éditions PUP et AHAD, 2005, 233 pages.

LEGRAND Jack, *l'Hôtel des douanes de Rouen*, édition AHAD, 2004, 24 pages.

NIOUET Dominique, *L'épopée des douaniers en Indochine (1874-1954)*, édition KAILASH, 1998, 666 pages.

PELLERIN Claude, *La douane à Paris (1790-1850)*, édition AHAD et Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 1981, 114 pages.

VITAUX Alain et DOULOUROU André, *Histoire des douanes ivoiriennes*, édition IPNETP, 1990, 366 pages.

Histoire thématique et institutionnelle

CORBAUX Roger, *Crimes de contrebande, douaniers et contrebandiers au temps du Blocus continental*, édition AHAD, 1979, 207 pages.

HUMBERT-CONVAIN Sylvie, *Le juge de paix et la répression des infractions douanières en Flandre et Hollande, 1794-1815*, à compte d'auteur, 1993, 271 pages.

LAOT Albert, *Histoire de l'école nationale des douanes de Neuilly*, édition NLF et AHAD, 1996, 190 pages.

MM. SARREAU-PIGNOT-HOGUET, *Les services douaniers d'enquête et de recherche en France*, édition AHAD, 1989, 158 pages.

Biographies

BEYLS Pascal, *Dubois-AYME, égyptologue, directeur des douanes, député*, à compte d'auteur, 2007, 442 pages.

DRELON René, *Par le cor et la grenade*, édition CHEFF, 2003, 369 pages.

GRETERIN Louis, *D'un Empire à l'autre, un grand commis de la douane française : Théodore Gréterin (1794-1861)*, édition AHAD, 1983, 193 pages.

HOGUET Jean-Henri, *Au service de l'État à travers la douane (1954-1996)*, édition L'HARMATTAN, 2004, 325 pages.

PALOC Jean, *Souvenirs d'un directeur des douanes (1855-1904)*, édition Société historique et archéologique d'Arcachon, 1997, 302 pages.

Et pour finir, quelques idées de recherches à mener :

- 1) Histoire de la douane durant l'occupation (1940-1945) : *en comparant l'annuaire de la direction des douanes de 1939 avec ceux de 1942/43 et de 1945 ou 1946, on a déjà un aperçu des bouleversements vécus par cette administration et ses personnels durant cette période. Après la courte campagne militaire, certains restèrent douaniers aux frontières, d'autres vécurent le sort des prisonniers, mais la plupart furent appelés ou contraints de servir dans d'autres administrations : police, services économiques et contrôle des prix, gardiens de camps et gardiens de prison, etc.*
- 2) *Travailler sur l'histoire de la douane durant cette période serait une manière de "revisiter" l'histoire de l'occupation à travers cette petite administration. L'histoire de la police et de la gendarmerie durant l'occupation a largement été abordée, celle de la douane reste largement à faire.*
- 3)
- 4) Les contributions indirectes et la douane : *lors des campagnes présidentielles, certains candidats ont regretté la faible réduction des effectifs douaniers après la mise en œuvre du Marché Unique de 1993. Ce faisant, ils ont vraisemblablement omis que la douane avait à cette occasion pris en charge un nouveau domaine de compétence, celui des contributions indirectes et ses 4000 agents.*
- 5) *L'histoire de cette intégration reste à faire et les acteurs nombreux à pouvoir encore témoigner. Plus largement, l'analyse des liens entre la douane et les contributions indirectes serait intéressante à mener, l'absorption de 1993 étant la 3^e de l'histoire administrative depuis la révolution (3 absorptions et 2 séparations).*
- 6)
- 7) Histoire du contrôle des exportations de capitaux en France (plus connu sous le nom de contrôle des changes). *C'est un sujet déjà ancien, mais toujours d'actualité, qui peut être illustré par les nombreux dossiers contentieux établis depuis toujours par la douane dans ce domaine.*
- 8)
- 9) Les exactions de la ferme générale : *elles sont souvent citées comme un des principaux éléments déclencheurs de la révolution française. Quelles réalités recouvrent-elles ? ont-elles été justement réprimées par la justice royale ?*
- 1) Le rôle de la douane et des douaniers pendant la première guerre mondiale : *des bataillons douaniers aux agents de renseignement déposés par les premiers aviateurs militaires au-delà des lignes, la douane a eu une part intéressante et originale durant le conflit.*

- 1) La douane et la lutte contre les trafics de stupéfiants : *la lutte contre les trafics de stupéfiants est aujourd'hui l'une des principales missions de la douane. Comment et quand est-elle née, de quels moyens la douane s'est-elle dotée pour combattre ces trafics, peut-on mesurer ou estimer l'efficacité de la douane en la matière ?*
- 2)
- 3) Histoire de l'octroi : *de nombreuses villes ont conservé des bâtiments qui abritaient jadis les services d'octroi, chargés de percevoir des droits et taxes d'entrée ou de sortie des dites villes. S'il existe de nombreuses contributions locales sur l'octroi, notamment à Paris (mur des fermiers généraux), l'histoire générale de cette institution reste à écrire.*
- 4)
- 5) Histoire des principaux pouvoirs juridiques de la douane : *la douane a toujours eu la réputation de disposer de pouvoirs exorbitants. Parmi ceux-ci, le droit de fouille, le droit de visite domiciliaire, le droit de transaction, voire le droit de communication, en sont les symboles les plus connus. Comment le législateur, soucieux tout à la fois de l'efficacité de l'État dans la lutte contre la fraude et du respect des libertés individuelles, a-t-il fait évoluer ces pouvoirs ?*
- 6)
- 7) Histoire de l'uniforme des douaniers : *comment est-il né, comment a-t-il évolué au gré des différents régimes politiques ?*
- 8)
- 9) Histoire de l'armement en douane : *d'un édit de Henri IV autorisant l'armement des employés de la ferme au SIG Sauer de 2012, près de 400 ans d'armement d'une administration civile.*